

Arrêté du Maire

**ARRÊTÉ individuel 2026/11 de Nomination au CCAS**

Le Maire de la commune de SAINT-PAUL,

Vu le décret n°95-562 de mai 1995,

Vu les pouvoirs qui lui sont conférés,

**Arrête**

**Article 1 :**

Madame Odette VIEILLEFONT est nommée membre du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera :

- inscrit au registre des actes de la commune
- adressé à Madame Odette Vieillefont
- adressé à Monsieur le Préfet de la Corrèze.

Fait à Saint-Paul, le 10 Avril 2026

Le Maire,



Stéphanie VALLÉE

Odette VIEILLEFONT

